



ENVIRONNEMENT, PAYSAGE, PATRIMOINE

- cours d'eau et structurante végétale à valoriser, renaturation à poursuivre
- entité paysagère à prendre en compte (Projet du Paradis)
- corridor biologique à favoriser
- cordon boisé à planter
- projet paysager à développer
- secteur de hameau à préserver et mettre en valeur

AGRICULTURE

- exploitation agricole
- zone agricole cultivée avec SDA / sans SDA
- zone agricole non-productive / jardinée / boisée
- surface non-cultivée présentant un potentiel de réaffectation à l'agriculture
- secteur de relocalisation des activités de jardinages présentes dans la zone agricole

ENERGIE

- nappe phréatique à valoriser
- secteur d'opportunité énergétique villageois
- bâtiment avec chauffage à remplacer (fossile ou électrique)

URBANISME

- espace public structurant / espace public à créer ou à renforcer
- bâtiment en projet sur le territoire communal ou Communaux d'Ambilly
- commerce, restaurant / équipement à valoriser / potentiel pour nouvel équipement
- parcelle d'équipement public
- zone à bâtir existante / déclassement à dominante logement / équipement public
- secteur de déclassement pour une zone industrielle et artisanale
- secteur de densification du tissu villas organisé par une image directrice
- nouveau quartier à dominante logement à développer
- secteurs d'urbanisation horizons 2040 « Grands-Prés » et « Mon-Ideé »

MOBILITÉ

- liaison de mobilité douce à améliorer / à créer
- tracé d'intention de la Via Rhôna
- traversée à créer
- cheminement de randonnées pédestre à valoriser ou à aménager
- Léman Express et gare d'Annemasse
- futur tracé de futur bus à haut niveau de service (BHNS) / prolongation souhaitée
- fermeture au transports individuels motorisés (TIM) à considérer
- tracé « Traversée du Lac »

FICHES SECTORIELLES

- | | |
|---|---|
| 01 Centre villageois | 11 RAE Jussy-Presinge-Puplinge |
| 02 Rue principale | 12 Chemin de Grézy |
| 03 Image directrice du tissu villas en zone 4B protégée | 13 Secteur « Pointe de Grange-Bouvier » |
| 04 Nouveau quartier « Les Broliets » | 14 Terrain de football |
| 05 Le Foron | 15 Secteur « La Gouille » |
| 06 Secteur Bran | 16 Nouveau quartier « La Gouille Sud » |
| 07 Hameau de Cornière | 17 Secteur pénitentiaire |
| 08 Connexions prioritaires de mobilité douce | 18 Secteur « Pont-Bochet – Vers-Foron » |
| 09 EcoParc artisanal en ZDIA | |
| 10 Relocalisation de l'activité de jardinage et de week-end | |